



Communiqué

Paris, le 22 septembre 2022

La Direction nous a présenté ses propositions : RIEN !

Pour rappel, les Organisations Syndicales à GRDF ont adressé à la Directrice Générale de GRDF le 05 septembre 2022 un préavis de grève pour la période du 12 au 30 septembre 2022.

Les revendications portaient sur :

« Une revalorisation significative du Salaire National de Base ainsi que l'attribution de NR pour l'ensemble des salariés de GRDF ».

Depuis cette date, les Organisations Syndicales attendent que la Directrice Générale daigne les recevoir. Ce 21 septembre, Mr LEFEBURE (Directeur des Ressources Humaines et de la Transformation) et d'autres membres de la Direction ont reçu les représentants des Organisations Syndicales.

Les propositions de la Direction se résument à un seul mot : RIEN !

- **RIEN de plus pour l'année 2022.**
- **RIEN pour 2023, sauf si les négociations de Branche ne sont pas au niveau. Mais quel niveau ?**

A l'instar de nombreuses entreprises en France, les directions d'ELENGY, de STORENGY et de GRTgaz, ont rapidement compris la situation alarmante liée à l'inflation. Pour certaines, des mesures concrètes en adéquation avec les revendications des agents ont d'ores et déjà été actées. Pour d'autres, des discussions sont enclenchées.

A GRDF, le personnel s'est fortement mobilisé les 13 et 20 septembre. Dans plusieurs régions ou services, les taux de grévistes ont atteint les 60 %. Malgré cela, la Directrice Générale de GRDF fait le choix de snober le personnel.

Dans un contexte inflationniste historique, son comportement irresponsable est une provocation que le personnel ne peut et ne doit pas accepter.



Soutenez l'action intersyndicale concernant le pouvoir d'achat : signez la pétition !



L'intersyndicale appelle les agents à rester mobilisés et à s'inscrire dans toutes formes d'initiatives qui pourraient être décidées localement ou nationalement.